



Commune de Cornaux

Structure d'accueil **Rayon de Soleil**



Formulaire d'inscription régulière 2023-2024

Nom de l'enfant Prénom de l'enfant

Date de naissance Année Harnos H à la rentrée 2023

Vous confirmez l'inscription définitive **jusqu'au 31 juillet 2024** pour les jours suivants :

Cocher les cases qui conviennent selon l'horaire scolaire de votre enfant.

Fréquentation	Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Midi	11h30-13h30					
Après-midi (école)	13h30-15h10					
Après l'école	15h10-18h00					

Le tarif est fixé par la réglementation cantonale en vigueur et la facturation débute dès le 1^{er} du mois de la date d'inscription. La participation des parents est déterminée selon un barème dégressif basé sur le revenu imposable des parents (chiffre 2.6. de la déclaration d'impôt). Une calculatrice est disponible sur internet à l'adresse: <http://www.ne.ch/autorites/DEF/SPAJ/accueil-extrafamilial/Pages/parents.aspx>

Date de début souhaitée

Remarques:.....
.....

Par votre signature, vous confirmez avoir pris connaissance des conditions générales et d'admission de la structure d'accueil Rayon de Soleil et d'y inscrire votre enfant selon les données ci-dessus.

Le nombre de place étant limité, nous ne pouvons garantir la prise en charge totale des plages horaires demandées. Par conséquent, nous vous confirmerons ultérieurement votre inscription définitive.

Date:

Signature(s):

Formulaire à retourner à :

Structure parascolaire Rayon de Soleil

Rue des Fontaines 10, 2087 Cornaux,
 032 886 45 39 (11h30-18h00) rayondesoleil@ne.ch